



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

18 décembre 2020

Rapport commun ACPR-AMF : les engagements climatiques des institutions financières françaises

Les autorités constatent la mobilisation croissante de la Place financière en faveur de la lutte contre le changement climatique et de l'objectif de décarbonation des portefeuilles, même si le niveau d'ambition et le degré d'exigence varient d'un acteur à l'autre. Le rapport identifie des pistes d'amélioration et formule un certain nombre de préconisations aux acteurs pour crédibiliser leurs engagements et renforcer la transparence.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat
et finance durable
(CCFD)



PRISE DE PAROLE

FINANCE DURABLE

08 juin 2022

Discours de Robert
Ophèle, président de
l'AMF - Colloque du
Conseil scientifique de
l'AMF : " Reportings
extra-financiers en
Europe " - Mercredi 8
juin 2022



ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son
appel à la mise en
place d'une
règlementation des
fournisseurs de
données, notations et
services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02